

fort, ou c'est là un des moyens les plus pratiques pour résoudre la question vaticane. On met le *blockus au Vatican*; tôt ou tard, le prisonnier devra se rendre.

Une synagogue colossale, masquant le Vatican, à côté de la basilique Saint-Pierre : voilà bien une œuvre digne de la Révolution !

Ainsi, au-dessus de la demeure du Pape et dominant les palais apostoliques, s'élèvera un fort détaché qu'on prétend destiné à la défense de Rome, et qui va devenir une perpétuelle menace pour la sécurité du Saint-Père, plus prisonnier que jamais. Et l'on s'étonnera que Léon XIII ne laisse passer aucune occasion de protester ! Et l'on insinuera que, dans un état de choses où sa dignité et sa liberté sont en jeu, les réclamations qu'il fait entendre pourraient bien être de pure forme!... Il l'a dit vingt fois : vingt fois encore, s'il le faut, il le répétera avec une énergie nouvelle : "La situation du Vicaire de Jésus-Christ, à Rome, est INTOLÉRABLE."

*Chemin de la Croix*.—Nous extrayons le passage suivant d'une instruction pastorale de Mgr Freppel, l'illustre évêque d'Angers, sur l'excellence de la dévotion du Chemin de la Croix :

C'est à l'Ordre de saint François d'Assise, nous sommes heureux de le constater, N. T. C. F., que revient l'honneur d'avoir contribué à étendre et à propager une dévotion si éminemment salutaire. Pèlerin de la Terre Sainte au début de sa mission, le patriarche séraphique n'avait-il pas mérité de recevoir les stigmates du divin Crucifié le jour même où l'Eglise célèbre la fête de l'Exaltation de la Croix ? En héritant de sa ferveur pour le culte de Jésus souffrant, ses enfants spirituels étaient tout indiqués pour tracer aux fidèles la voie du Calvaire, eux à qui l'Eglise a confié, depuis tant de siècles, la garde du saint sépulcre. Aussi s'appliquèrent-ils avec un zèle infatigable à multiplier les Chemins de Croix dans toutes les contrées de l'Europe. On en vit s'élever plus de cinq cents par les soins de saint Léonard de Port-Maurice, de ce grand Franciscain qui mériterait d'être appelé l'apôtre par excellence d'une si touchante dévotion. Depuis les stations érigées dans l'amphithéâtre de Flavien, à Rome, jusqu'à celles, non moins célèbres, que le peuple de Paris aimait à visiter sur le Mont-Valérien, aux portes mêmes de la capitale, il n'y eut bientôt plus de ville ni de simple paroisse où la voie du Calvaire, reproduite sur le modèle de la cité de David, ne devint pour les fidèles un lieu de prières et un sujet d'édification. Tant il est vrai que les scènes de la Passion, représentées dans leur émouvante simplicité, parlent au cœur des chrétiens avec une éloquence à laquelle ne saurait atteindre aucun autre enseignement !

"Faut-il s'étonner, dès lors, N. T. C. F., que ce saint exercice ait été de la part des Souverains Pontifes l'objet des recommandations les plus vives et des faveurs les plus signalées ? Après avoir encouragé depuis tant de siècles la visite des saints lieux, en y attachant d'amples indulgences, pouvaient-ils hésiter à enrichir des mêmes priviléges une dévotion devenue si utile par suite d'événements à jamais déplorables pour le monde chrétien ? Ces insignes priviléges, Innocent XI et Innocent XII les conféreront à toute la famille des religieux et des religieuses de saint François d'Assise. Benoît XIII les étend à tous les fidèles qui feront le Chemin de la Croix dans une